



**A) Eglise St Côme et St Damien** : Construite sur l'emplacement d'une église mentionnée en 775, elle présente un chœur en cul-de-four de style roman, datant du XI<sup>ème</sup> siècle. Ce dernier est entouré d'une chapelle du XII<sup>ème</sup> siècle, consacrée à St Côme et St Damien, et d'une chapelle gothique du XIII<sup>ème</sup> siècle. Le porche est du XVI<sup>ème</sup> siècle, œuvre de l'architecte Nicolas de St Michel. L'intrados présente 2 cartouches relatant des scènes de la vie des Saints Côme et Damien, 2 frères jumeaux médecins en Asie Mineure au 1<sup>er</sup> siècle. L'église a été classée Monument historique en 1912.

**B) Ferme des Nonnains** : Elle a la particularité d'englober la première chapelle de Chaumontel de 1147, qui a longtemps servi d'écurie. La travée du chœur à chevet plat est encore intacte, avec deux baies en arc brisé. La ferme, quant à elle, existe au moins depuis la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. L'ancien hameau, dont la ferme (maintenant centre équestre) a adopté le nom, a disparu.

**C) Moulin d'Hérivaux** : faisait partie du domaine de l'Abbaye d'Hérivaux, qui comprenait également un colombier et une ferme avec sa grange aux dîmes. Situé dans un vallon reculé, l'Abbaye Notre-Dame d'Hérivaux est fondée vers 1180 par Ascelin, Seigneur de Marly-la-Ville. Détruite à la Révolution, aujourd'hui c'est une propriété privée mais quelques ruines de l'église sont encore visibles de la route.

**D) Moulin de Luzarches ou moulin Bécherel** : Cet ancien moulin seigneurial mentionné dès 1230, situé sur l'Ysieux, cessa son activité au début du XX<sup>ème</sup> siècle et fut alors transformé en habitation bourgeoise. Le logis face à l'entrée, fermant la cour, représente le bâtiment le plus ancien qui remonte probablement au XVII<sup>ème</sup> siècle. Le plus imposant des bâtiments ne date que du début du XX<sup>ème</sup> siècle et n'a donc aucun rapport avec l'activité de moulin. L'ancien bief subsiste.

## BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

18 rue Charles de Gaulle  
95270 Luzarches

☎ : 01 34 09 98 48

✉ : [luzarches@grand-roissy-tourisme.com](mailto:luzarches@grand-roissy-tourisme.com)

[www.grand-roissy-tourisme.com](http://www.grand-roissy-tourisme.com)



Fiche réalisée par le Bureau d'Information Touristique

© BIT de Luzarches





# Circuit La Biche—Hérivaux—Thimécourt

TOP 25 IGN 2412 OT, TOP 25 IGN 2413 OT

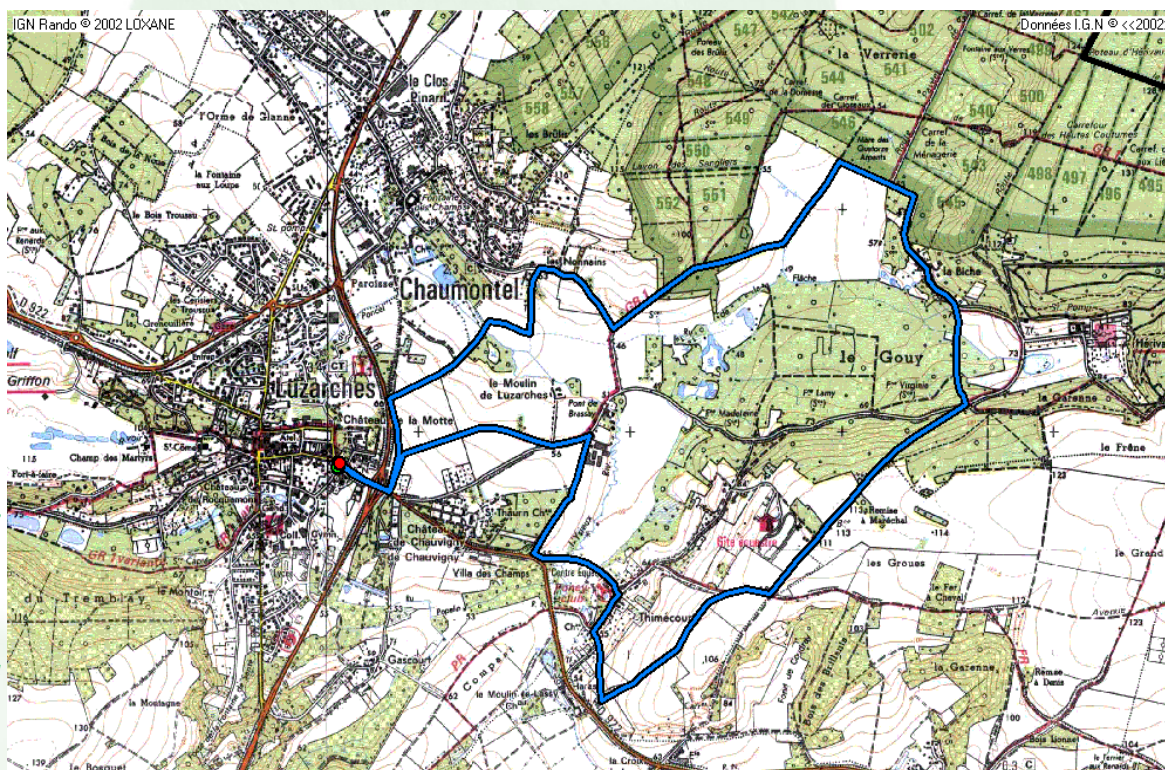
Boucle de 12 km

## Départ du parking de l'église

(balisage blanc-rouge) Du parking du cimetière se diriger vers l'est et traverser le pont de la D316. Au rond-point, prendre le GR1 sur la gauche. Après 300m, tourner à droite sur le deuxième chemin (balisage jaune). Garder le chemin, passer le pont sur l'Ysieux puis tourner à droite le long du champ. Remonter à gauche vers la ferme des Nonnains (B). Rejoindre le chemin qui passe longe la ferme et prendre vers la droite. Point de vue vers le sud et la vallée de l'Ysieux. Descendre jusqu' à la fourche, bifurquer à gauche sur le chemin dit de « la voie aux porcs ». (balisage blanc-rouge) Suivre celui-ci le long de la prairie puis dans la forêt. Au croisement, prendre la voie la plus à droite. La suivre, puis tourner à droite. (balisage jaune) Traverser le lieu-dit de la Biche.

A la sortie de la bourgade, quitter à nouveau le PR par un petit chemin qui descend vers la droite en contrebas. Passer à côté de l'ancien moulin d'Hérivaux (C) et remonter par le bois pour rejoindre la route goudronnée.

Longer la route à droite sur 20 m environ avant de traverser pour prendre le chemin qui monte en oblique. Partie à nouveau commune avec le PR (balisage jaune). Profiter des points de vue sur le plateau.



Eglise Saint-Côme et saint-Damien

Au carrefour tourner à droite puis à gauche au carrefour suivant. Continue sur le plateau qui surplombe le hameau de Thimécourt. Après 800m environ, quitter le chemin principal pour descendre à droite sur le chemin creux en contre bas.

De ce chemin, tourner encore une fois à droite entre les clôtures de jardins familiaux. Au bout, descende à gauche par la petite sente qui amène au hameau.

Devant la tour du manoir, tourner à droite puis première à gauche et passer devant le poney club de la sente. Continuer sur le sentier qui croise l'Ysieux vers la départementale 922. A ce niveau, longer le champ puis descendre à droite dans le chemin creux « voirie de sécheron » qui remonte jusqu'à la ferme en bordure de la route d'Hérivaux. Tourner à gauche sur cette route. Au niveau du moulin de Luzarches, reprendre le GR1 (balisage blanc-rouge) au niveau d'un « Y ». Rejoindre le parking de l'église à vue.



La Biche – Relais de chasse



Moulin de Luzarches